



## Agenda de octobre

5 - Vente de compost

12 - Soirée « moules /frites »

14 - Conseil municipal

# Echos de Ménars

## Echos du Conseil municipal du 2 septembre :

- ♦ La loi « NOTRe » (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) transfère les compétences « eaux potables » et « eaux pluviales urbaines » à la Communauté d'agglomération. Le Conseil approuve la modification des statuts d'Agglopolys.
- ♦ La loi « ELAN » (Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique) transfère aux Communautés d'agglomération la compétence « définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt communautaire ». Le Conseil approuve la modification des statuts d'Agglopolys.
- ♦ Le Conseil approuve la constitution d'un groupement de commandes entre Agglopolys et les Communes de moins de 3000 habitants pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage sur les espaces et équipements publics.
- ♦ Le Conseil décide d'installer une caméra de vidéo-protection supplémentaire au lavoir.
- ♦ Le Conseil décide de confier à un particulier l'occupation d'un terrain communal aux fins d'y élever quelques moutons.

## Prochaines réunions du Conseil municipal :

le 14 octobre à 19 h.

Les réunions du Conseil sont publiques.

**Rue des grèves** : pour des raisons de sécurité, le début de la rue des grèves sera interdit **même aux piétons** du 2 au 15 octobre. Les piétons devront passer par la ruelle de la pataude pour rejoindre le centre du village.



**Rentrée des classes** : pour l'année scolaire 2019/2020, les effectifs de l'école Victor Hugo sont les suivants :

Classe de Mme St Paul : 24 (Grande section : 11 - CP : 13)

Classe de Mme Henriot : 24 (CP : 8 - CE1 : 16)



**Secrétariat de mairie** : Ouvert les mardi - jeudi et samedi de 9 h à 12 h et le vendredi de 14 h à 16 h 30. Tel : 02 54 46 81 25

Fermeture du secrétariat du 26 septembre au 5 octobre inclus

Courriel : [mairie.menars@wanadoo.fr](mailto:mairie.menars@wanadoo.fr)

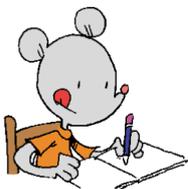
Site : [www.menars.fr](http://www.menars.fr)

Le Maire et les Adjoints reçoivent sur rendez-vous.



## Les échos de Ménars au service des Ménarsois :

les colonnes de ce petit journal mensuel vous sont ouvertes. Vous pouvez proposer des articles (histoire locale, informations utiles, recettes de cuisine...) ou y passer des petites annonces. A vos plumes ! Adresser vos textes à la mairie (par courriel : [mairie.menars@wanadoo.fr](mailto:mairie.menars@wanadoo.fr))



## Travaux à la mairie :

Chacun a pu s'apercevoir que la Mairie /école de Ménars est en travaux.

Mettre les deux classes de l'école Victor Hugo et la garderie aux normes sanitaires, d'accessibilité, de sécurité... devenait nécessaire. Tout en assurant un vrai confort de travail pour les enfants et leurs enseignant(e)s.

Puis, ce sera le tour de la mairie de se moderniser : Accessibilité aux personnes à mobilité réduite, isolation, rénovation des bureaux pour des espaces de travail adaptés, sécurisés, aux normes sanitaires et techniques et pour un accueil du public chaleureux, pour finalement mettre en valeur notre « maison commune ».

Commencés en juin 2019, les travaux devraient se terminer à la fin de l'année 2020.



Abonnez-vous à la « news letter » de Ménars ([mairie.menars@wanadoo.fr](mailto:mairie.menars@wanadoo.fr))

## Soirée dansante « Moules »

Samedi 12 octobre

Salle polyvalente de Villerbon

L'association des parents d'élèves vous propose, pour la 6ème édition, de participer à notre soirée dansante « moules-frites »

Cet évènement a pour but de récolter des fonds pour les enfants des écoles. Les bénéficiaires permettront ainsi, comme chaque année, de participer financièrement aux sorties scolaires, aux achats de matériel ou de livres, ou encore à la venue d'intervenants dans les classes.



Vous serez accueillis dès 19h30 à la salle polyvalente de Villerbon. Le repas sera servi à partir de 20 h 15 et sera suivi d'une soirée dansante jusque 2 h.

Repas = 1 verre d'apéritif + amuse-bouche + moules ou roti de porc/frites + fromage/salade + dessert.

N'hésitez pas à venir avec vos amis ! Les places sont limitées. Envoyez ou déposez le coupon ci-dessous accompagné de votre règlement à l'adresse suivante

Marie Laroche

12 Rue des champs hardis - 41500 MENARS

Merci de remplir le bulletin ci-dessous avant le 30 septembre prochain et de le transmettre avec le règlement

Madame, Monsieur : .....

Téléphone : .....

Repas adultes : moules frites ..... X 20€ = .....

Repas adultes : rôti de porc frites ..... X 20€ = .....

Repas enfants -14 ans : moules frites ..... X 9€ = .....

Repas enfants -14 ans : rôti de porc frites ..... X 9€ = .....

Imprimé par nos soins- ne pas jeter sur le voie public

## Feux interdits :

L'automne est arrivé et bientôt viendra le temps de tailler les arbres, les rosiers...



Rappelons que le brûlage des végétaux est strictement interdit par arrêté préfectoral et puni d'une forte amende ! Les déchèteries vous attendent pour recueillir branches, feuilles et autres déchets !

Messes : Les messes dominicales sont célébrées à l'église de Villebarou à 10 h 30.

Sauf la messe du dimanche 6 octobre à St Denis sur Loire  
Site internet de la paroisse : <http://paroissedefosse.over-blog.com/>



## Gym - Détente : le mercredi à 19 h

Salle des Charmilles.

Tarif : 100 € pour l'année, plus 2 € d'adhésion à l'ASLM. Cours donnés par Emilie CHATEIGNER pendant 1 heure une fois par semaine, le mercredi.

Renseignements : Elisabeth EVRARD  
Tel : 02.54.46.83.49



## L'amicale ménarsoise vous invite

au Club de jeux, salle des charmilles

mercredi 2 octobre à 14h30  
mercredi 16 octobre à 14h30  
mercredi 6 novembre à 14h30  
Mercredi 20 novembre à 14h30



## Gymnastique chinoise :

Cette nouvelle activité sportive (mais douce !) animée par Corinne BLANCHARD, se déroulera tous les lundis à 19 h à la salle des charmilles.

Deux tarifs sont proposés au choix :

- ◆ Cotisation annuelle de 110 euros
- ou
- ◆ Forfait de 50 euros pour la participation à 10 cours dans l'année.

1er cours le **lundi 14 octobre à 19 h** en salle des charmilles.



Venez nombreux !

## Vente de compost

Samedi 5 octobre 2019,  
de 8h à 14h

Plate-forme de compostage de déchets verts - Fossé (41330)  
Hameau de Beaugard / lieu-dit Bel air

Le compost produit par VALCOMPOST est utilisable en agriculture biologique.

- un sac de compost (20 kg minimum) + 4 € TTC (limité à 10 sacs par véhicule)
- compost en vrac / remorque :
  - ▷ Poids Total Autorisé en Charge (PTAC) inférieur à 750 kg + 20 € TTC la remorque
  - ▷ PTAC supérieur à 750 kg + 30 € TTC la remorque
  - ▷ Tractée par un tracteur ou un camion + 30 € TTC/tonne (pont bascule)

Paiement par chèque ou espèces uniquement

## Visite gratuite des châteaux

Cette année encore, grâce au Conseil départemental, les loir-et-chériens pourront se réapproprier une partie de leur patrimoine avec un accès gratuit aux châteaux de **Cheverny et Talcy**.

L'opération se déroulera du **samedi 21 septembre au dimanche 20 octobre** inclus. Les billets seront à réserver de manière exclusive et obligatoire depuis le **site internet** du Conseil départemental

([www.departement41.fr](http://www.departement41.fr)) (pas d'inscription possible sur les sites). Les billets sont valables uniquement à la date de réservation choisie par les loir-et-chériens. Comme l'an dernier, l'opération est strictement réservée aux loir-et-chériens, qui devront présenter un **justificatif de domicile** à l'entrée des sites.



## Les séances d'art floral

reprennent le 17 octobre à 20 h

Salle des Charmilles.



La participation est de 25 € par séance.

Contactez

Bernadette WILBERT au 06 27 77 42 34

## Urgences médicales:

**Pharmacies** : Appeler le 3237 et identifiez votre commune



**Médecins** : en cas d'urgence, appeler le SAMU (le 15)

**Centre anti-poison** : Appeler le 02 41 48 21 21

**Kinésithérapeutes** : Soins respiratoires d'urgence : Appeler le 02 54 56 84 84

**Chirurgiens-dentistes** : Dimanches et jours fériés de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h : Appeler le 02 54 78 17 26

BULLETIN MUNICIPAL DE  
LA COMMUNE DE  
MENARS

« Échos de Ménars »

Mairie de Ménars – 41500 MENARS  
Edité par la Commune de Ménars  
Impression : Commune de Ménars

Directeur de la publication: Yves George  
Équipe de rédaction : F. Dos Santos,  
B. Favry, A. Laval, A. Rossignol. A.  
Talbot

**L**a jussie ou Ludwigia, est une plante aquatique, provenant d'Amérique du Sud ou du sud des États-Unis. Elle fut introduite en France entre 1820 et 1830 pour décorer des bassins d'agrément et des aquariums. Cette plante invasive est présente maintenant sur de nombreux cours d'eau et étangs, lacs. Cette plante est présente à Ménars, sur les bordures du fleuve, dans les zones calmes du courant. En Septembre, ses petites fleurs jaunes sont éclatantes. Cette plante se développe très rapidement sur un sol humide ou directement dans l'eau. Elle peut doubler sa masse toutes les 2 semaines si les conditions sont bonnes et forme des herbiers très denses, inextricables, qui éliminent les autres plantes. Les conséquences du développement intempestif de la jussie : l'écoulement de l'eau est ralenti ; les sédiments viennent combler les fonds ; elle n'a pas de prédateurs ou de parasites qui limitent sa croissance ; la navigation, l'irrigation, la pêche, etc... sont perturbées ; lorsque cette masse de végétaux se décompose apparaît un déficit en oxygène sévère ; l'envasement ferme le milieu, le milieu aquatique perd sa diversité. Elle entraîne donc un gros déséquilibre de l'écosystème.



Le pouvoir invasif de la jussie est d'autant plus redoutable qu'il est presque impossible de l'éliminer et cela pour plusieurs raisons : ses racines peuvent s'enfoncer jusqu'à 3 mètres dans le sol ; il suffit d'une petite partie de rhizome pour que la plante survive ; la plante se multiplie facilement par bouturage naturel ; les animaux herbivores dédaignent cette plante ; les essais de désherbage chimique ne sont pas concluants.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1											
2											
3											
4											
5						M			E		
6					N						
7											
8											
9	R						A				
10											
11		S									

**Verticalement :** A/ Pierre de toit - Saoul B/ Paresseux - Personnel - Coutumes C/ Article - Né de D/ Située E/ Cabas - Tranchant F/ Mollusque - Monnaie albanaise G/ Mât de proue - Service canon H/ Virtuosité I/ Rectifie - Passé sous silence - Dirigeant chinois K/ Beaucoup - Ici - Baudet

**Horizontalement :** 1/ Note - Belle carte - Cuvre-chef 2/ Condiment - Beau tir 3/ Manifestation bruyante 4/ Impératrice - Or du labo 5/ Article étranger - Un des 7 nains 6/ A lui - Luquide organique 7/ Chien 8/ Poche urinaire - Ancienne unité de radiation 9/ Cuir artificiel - Arrose St Omer 10/ Cité normande - Note - Fibre à tissu 11/ Note - Bonne dame

MOTS  
CROISES

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1	M		A	C	C	U		F	L	O	T
2		I	L		A	S	T	I		V	
3	P		L	A	I	E		L	I	N	O
4	U	N	E		L		V		N	I	D
5	N		G	A	L	U	R	I	N		E
6	K	I	R		O	S		N	E	T	
7		C	O	Q	U	A	R	D		O	B
8	L	I		U		G		I	V	R	E
9	I		L	I	C	E	N	C	E		R
10	G	A	I	E		E	O		R	U	E
11	E		E	T	E		S	I	S		T